



BULLETIN D'ADHESION AHCv MULTISPORTS SANTE

L'association AHCv Multisports Santé propose des activités physiques dans une ambiance non compétitive. Elle encourage la reprise d'activités physiques pour toutes et tous dont les personnes en perte de mobilité ou avec des pathologies.



L'association AHCv Multisports Santé est labellisée Sport santé et répertoriée dans le « Handiguide des sports » et par l'ONCOPL.



**Partenariat Groupama avec
AHCv Multisports Santé**

En tant qu'adhérent à AHCv Multisports Santé, Groupama Loire Bretagne vous offre 3 mois sur vos nouveaux contrats d'assurances.

Stéphanie Landreau conseillère chez Groupama Loire Bretagne, se tient à votre disposition pour vous expliquer en détail les avantages qui vous sont proposés. Contact : slandreau@groupama-loire-bretagne.fr

IDENTITÉ

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Tél : Date de naissance :

Email :

Pour les mineurs :

Nom, prénom, portable du père :

Nom, prénom, portable de la mère :

MONTANT DES COTISATIONS

- 1 activité : 105 €
- 2 activités ou 2 personnes (famille) : 105 € + 83 € = 188 €
- 3 activités ou 3 personnes (famille) : 105 € + 83 € + 67 € = 255 €

Remboursement de 5 € pour toute personne ayant participé au moins 2 fois dans la saison à l'activité Multisports fauteuil.

Voir l'ensemble des activités proposées au verso.

Pour toutes les activités organisées au Centre Jacques Tati, les cotisations sont perçues directement par le centre aux tarifs de la Maison de quartier.

ACTIVITÉS

- ☐ Marche adaptée le *Lundi*, ILM - Maison du Lac – 9h00 - 11h00
- ☐ Qi Gong le *Lundi*, ILM - Maison du Lac – 15h00 - 16h15
- ☐ Qi Gong le *Mardi*, Centre Jacques Tati – 17h00 - 18h15
- ☐ Zumba le *Lundi*, Centre Jacques Tati – 18h15 - 19h15
- ☐ Multisports Santé le *Mardi*, à Mûrs-Erigné*– 9h00 - 11h00
- ☐ Gym sur chaise, équilibre le *Mardi*, à Mûrs-Erigné*– 11h00 - 12h00
- ☐ Multisports Santé adultes le *Mardi*, Centre Jacques Tati – 9h30 - 11h30
- ☐ Multisports enfants le *Mardi*, Centre Jacques Tati – 17h30 - 18h30
- ☐ Gym sur chaise, équilibre le *Mercredi*, ILM - Maison du Lac – 9h30 - 10h30
- ☐ Mur interactif le *Mercredi*, salle Jean Moulin – 16h00 - 17h15
- ☐ Multisports fauteuil le *Mercredi*, salle Jean Moulin – 17h30 - 19h00
- ☐ Renforcement musculaire le *Jeudi*, ILM - Maison du Lac – 9h30 - 11h00
- ☐ Zumba le *Jeudi*, ILM - Maison du Lac – 12h30 - 13h30
- ☐ Zumba le *Jeudi*, ILM - Maison du Lac – 18h30 - 19h30
- ☐ Qi Gong le *Vendredi*, Centre Jacques Tati – 9h00 - 10h15
- ☐ Gym douce seniors le *Vendredi*, Centre Jacques Tati – 10h15 - 11h15
- ☐ Pilates le *Vendredi*, Centre Jacques Tati – 14h30 - 15h30
- ☐ Pilates le *Vendredi* salle Jean Monnet – 16h45 - 17h30
- ☐ Renforcement musculaire le *Vendredi* salle Jean Monnet – 17h30 - 18h30
- ☐ Multisports Santé le *Samedi*, salle Jean Monnet – 8h30 - 10h30

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs et éducatrices diplômé e s et qualifié e s.

Fournir un certificat de non contre-indication au sport de moins de 3 mois

Bulletin d'adhésion et certificat médical à retourner à : comahcv@gmail.com

ou à Yves ALLANIC - 63, Chemin de la Gardière - 49130 LES PONTS de CE

Paiement par chèque, espèces ou virement, en précisant l'activité

IBAN FR46 3000 2051 0000 0071 5266 K37 CRLYFRPP

ILM-Maison du Lac : maison de quartier du Lac de Maine, 34 rue de la Chambre aux Deniers – Angers – Bus 4 et 6

Centre Jacques Tati : maison de quartier de Belle Beille, 5 rue Eugénie Mansion – Angers – Bus 1 et 6 – Tram B et C

Salle Jean Monnet : quartier du Lac de Maine – 47 rue du Haut-Chêne – Angers – Bus 4 et 6

Salle Jean Moulin : quartier des Hauts-de-Saint-Aubin – 2 rue des Capucins – Angers – Tram A

***Complexe des Grands Moulins**, 8 rue Emile Desmas – Mûrs-Érigné

PUBLICATION DE MON IMAGE

J'autorise le club à me prendre en photo ou à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information, sur le site internet et tout autre support de communication du club.

OUI ☐ NON ☐

INFORMATIONS

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance "Individuelle accident".

Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978 -). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

PROJET ASSOCIATIF

En adhérant à AHCV Multisports santé vous adhérez à une association porteuse d'un projet associatif. Ce projet et les statuts de l'association sont consultables au Siège de l'Association ou sur demande.

DECHARGE ET AUTORISATION

Je soussigné e..... dégage les chauffeurs des véhicules de toute responsabilité en cas d'accident et autorise toute intervention chirurgicale nécessitant une anesthésie.

A , le

Signature du joueur (ou des parents pour les mineurs)